

Article 43 du Règlement

Que le ministre des Finances précise à la Chambre que le gouvernement n'appliquera jamais cette recommandation bureaucratique inéquitable qui vise à imposer les propriétaires sur la valeur locative de leur maison.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE PROJET DE FERMETURE DE LA BASE MILITAIRE DE CHATHAM (N.-B.)—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, l'ineptie du gouvernement actuel a causé des ravages particulièrement marqués dans les provinces de l'Atlantique. Ainsi, dans maintes régions, le taux de chômage atteint 40 p. 100 et plus. Étant donné que la population active de Chatham et de Newcastle, localités de la région de Miramichi, compte 18,000 travailleurs et que 8,000 d'entre eux sont en chômage, je propose, avec l'appui du député de York-Sunbury (M. Howie):

Que le gouvernement libéral jette à la poubelle son projet d'abandon de la base militaire de Chatham au risque de condamner au chômage 3,500 travailleurs de plus, et qu'il en profite pour saquer le ministre qu'a présenté ce projet.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE EN GASPÉSIE—ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT N'A PAS APPORTÉ DE SOLUTIONS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Traditionnellement, c'est la région de la Gaspésie qui est la moins favorisée au niveau des possibilités d'emploi au Québec. Un des effets de la récession actuelle fut d'entraîner une augmentation de 26 p. 100 du taux de chômage qui accable cette région. Ceci représente une injustice à laquelle nous devons absolument mettre fin en prenant tous les moyens nécessaires pour y arriver. Je propose donc, appuyé par l'honorable député de Cambridge (M. Speyer):

Que le ministre d'État chargé de représenter le Québec fasse une déclaration à l'appel des motions expliquant pourquoi il n'a pas réussi à convaincre le cabinet de prendre les mesures qui s'imposent pour corriger cette situation intolérable.

Mme le Président: La présentation d'une motion de ce genre requiert le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

LA SITUATION DE LA FEMME

LA POSITION DU GOUVERNEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Madame le Président, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement. Le gouvernement a constamment défendu du bout des lèvres le principe de l'égalité des droits pour la femme; il a par exemple jugé bon de n'envoyer que 5 p. 100 de ses députés—contre 40 p. 100 des députés du NPD—discuter lundi avec les membres du Comité d'action national sur le statut de la femme; comme il a par ailleurs été jugé coupable il y a deux ans de refuser aux femmes une rémunération égale pour un travail d'égale valeur et qu'il a ensuite cherché à gagner du temps durant deux ans avant de se résoudre finalement à payer leur dû aux intéressées, je propose, appuyé par le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis):

Que la Chambre décerne le prix Alice au pays des merveilles de l'ambiguïté au gouvernement libéral qui a fait preuve d'un talent soutenu pour prêcher une chose tout en pensant le contraire.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1410)

LES FAILLITES

ON DEMANDE DES MESURES POUR AIDER LES ENTREPRISES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Mel Gass (Malpègue): Madame le Président, le mois dernier, c'est-à-dire en février, le nombre record de 917 entreprises canadiennes ont fait faillite, soit 36 p. 100 de plus qu'en février 1981 et 64 p. 100 de plus qu'en février 1980. Ces faillites, plus les mises sous séquestre et les cas d'insolvabilité, sans compter toutes les entreprises qui abandonnent tout simplement la partie, coûtent des centaines de milliers d'emplois partout dans le pays. Je propose donc, appuyé par le député de Fundy-Royal (M. Corbett):

Que le ministre des Finances retire le budget décrit par le solliciteur général comme étant un désastre pour y substituer des mesures qui aideront les entreprises à prospérer et à employer des gens, plutôt qu'à les acculer à la faillite.